

Articles

Achats

2 articles



Auteur : Didier Reuter - ISBN 9791023710014

Free

BOOKINER 



Auteur : Didier Reuter

www.bookiner.com

Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

ACHATS

- . **10 engagements pour 18 groupes nationaux**
- . **Miser sur le coût global et non plus sur le prix**

Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com». L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

10 ENGAGEMENTS POUR 18 GROUPES NATIONAUX (2010)

Dans le prolongement de la LME (Loi de modernisation de l'économie) 18 grands groupes nationaux représentant un volume d'achats de 100 milliards d'euros (Eads, Veolia, Eiffage, Adp, Bouygues construction, Sperian, Défense, Ratp, Rhodia, Safran, Sodexo, Danone, Thales, Biomerieux, Stx, Edf, Legrand, L'Oréal) ont signé fin janvier 2010 la charte sur les bonnes pratiques du crédit interentreprises proposée conjointement par la CDAF (Compagnie des Dirigeants de France) et la médiation du crédit. Ces donneurs d'ordres signataires s'engagent à appliquer «10 engagements pour des achats responsables» dans le cadre de la législation en vigueur.

Liste des 10 engagements pour réaliser des achats responsables :

1. Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs
2. Favoriser la collaboration entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs stratégiques
3. Réduire les risques de dépendances réciproques entre donneurs d'ordres et fournisseurs
4. Impliquer les grands donneurs d'ordre dans leur filière
5. Apprécier le coût total de l'achat
6. Intégrer la problématique environnementale
7. Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise
8. Redonner un sens stratégique à la fonction et au processus d'Achat
9. Faire de la fonction Achat le pilote global de la relation fournisseur
10. Fixer une politique cohérente de rémunération des acheteurs

MISER SUR LE COÛT GLOBAL ET NON PLUS SUR LE PRIX

L'un des principaux engagements de cette charte (N°5) qui doit servir de modèles dans les négociations client/fournisseur est la volonté de prendre en considération non plus la partie «émergée» de l'iceberg (prix du bien/service + remises) mais l'ensemble «immergé» des composantes du coût global, lequel représente souvent X fois le prix d'achat facturé. Il s'agit là d'une évolution notable dans la négociation donnant-donnant destinée à garantir un coût global réduit et maîtrisé.

. Principaux facteurs intervenant dans le coût global :

- Coûts de logistique (transport, stockage...)
 - Durée de mise au point technique
 - Temps de formation et d'acquisition des compétences
 - Coûts d'après-vente, audits qualité et RSE
 - Coûts liés aux ruptures d'approvisionnements
 - Coûts liés à la non conformité des produits et services
 - Coûts liés aux garanties, risques et traitement des litiges
 - Coûts de fluctuation de parité monétaire
 - Coûts de risques sociaux et politiques non couverts par des assurances
 - Coûts indirects en termes de perte d'exploitation, retard et/ou d'impact sur l'image de l'entreprise
- Source : <http://www.minefe.gouv.fr/actus/pdf/100211chartepme.pdf>